

**TOTAL S.A.**

**Assemblée générale mixte du 16 mai 2014**

**Question écrite reçue avant l'Assemblée**

**Réponse du Conseil d'administration apportée en Assemblée**

**Questions de l'IPAC (Initiative Pour un Actionariat Citoyen)**

**Question 1 : Notre groupe est-il prêt à publier une évaluation des risques auquel son modèle économique et ses projets d'investissement sont exposés du fait des différents facteurs liés aux changements climatiques ?**

**Réponse** : Les risques environnementaux, notamment ceux liés au changement climatique sont décrits dans le rapport annuel du Groupe : Document de Référence 2013 de Total, chapitre 4.2 – Risques industriels ou environnementaux (p.82-83-84-85).

En outre, Total a mis en ligne sur son site internet un document intitulé « Notre position sur les risques pour les actifs liés au carbone » donnant des éléments précis de réponse sur ce sujet.

**Question 2 : Notre groupe est-il prêt à éditer un rapport sur les risques entourant ses opérations d'hydrofracturation ?**

**Réponse** : La fracturation hydraulique est utilisée de longue date dans le cadre de l'exploitation des ressources d'hydrocarbures conventionnelles et de l'exploitation géothermique.

Les risques liés à la fracturation hydraulique font l'objet d'analyses approfondies lors de chaque projet. Total travaille en permanence à améliorer les techniques qui permettent la maîtrise de ces risques, afin de limiter l'impact de ses opérations sur l'environnement.

En outre, Total a mis en ligne sur son site internet un document intitulé « Gaz non conventionnels – des Ressources pour le futur » présentant les principaux défis environnementaux auxquels le Groupe doit répondre.

Total continuera à communiquer en toute transparence à ses parties prenantes les conditions précises dans lesquelles il mène ses opérations de fracturation hydraulique au fur et à mesure de leur développement au cours des années à venir.

0000

(fin des questions écrites)